

► Informations générales

Cours	
Sigle et titre	PSY2055H
Titre long	Psychologie de la perception
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Hiver 2021
Horaire et local	Mercredis, de 9h00 à 12h00
Mode de formation	En ligne, en différé
Description courte (selon l'annuaire UdeM)	Principales problématiques : perspective historique et théories contemporaines. Processus perceptifs de la perception de l'environnement (espace, forme, mouvement) : analyse phénoménale et étude comparative des diverses approches et interprétations.
Préalables	PSY1006
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/

Enseignant(e)	
Nom et titre	 Martin Arguin, Ph.D. ; Professeur titulaire
Coordonnées	Martin.arguin@umontreal.ca https://www.neurocognitionvisionlab.org/

Auxiliaire d'enseignement	
Nom	A déterminer
Coordonnées	--
Disponibilités	En personne (via vidéo) : Sur rendez-vous. Via le forum destiné aux consultations: En tout temps, jusqu'à 16h00 la veille d'un examen.

► Apprentissages visés

Objectifs généraux	
Acquisition des principes fondamentaux déterminant l'encodage et le traitement de l'information sensorielle. Familiarisation avec les méthodes d'étude de la perception et avec les théories actuelles. Acquisition des connaissances de base pertinentes à la perception des différentes propriétés de la stimulation visuelle et au fonctionnement des systèmes auditif et tactile.	

Formule pédagogique

Cours magistraux sous forme d'enregistrements audio avec diapositives et pointeur. Des démonstrations seront mises en disponibilité sur Studium ou à travers un lien internet public selon la modalité la plus appropriée. Consultations avec l'auxiliaire à l'enseignement aux périodes prévues à cet effet.

Évaluations

Deux examens à court développement. L'intra compte pour 50% et l'examen final pour 50% de la note finale. L'examen final **n'est pas** cumulatif.

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
20 janvier	Présentation du plan de cours. Pourquoi étudier la perception? Approches pour l'étude de la perception. Fondements psychophysiques.		p. 1-30 de Wolfe et al. (voir plus bas; toutes les lectures recommandées sont tirées de ce volume)
27 janvier	Bases physiologiques de la perception. Anatomie et physiologie oculaire.		p. 34-51
3 février	Interactions neuronales et traitement de l'information . Champs récepteurs dans le système visuel.		p. 52-57, 60-70, 77-82, 85-91
10 février	Organisation fonctionnelle du système visuel		p. 71-76, 82-85
17 février	Perception et reconnaissance des objets.		p. 98-132
24 février		Examen intra (en ligne).	
10 mars	Perception de la couleur		p. 136-171
17 mars	Perception de la profondeur et de la taille.		p. 174-210
24 mars	Attention visuelle.		p. 217-253
31 mars	Perception du mouvement.		p. 256-279
7 avril	Audition: Stimulus, anatomie et physiologie, perception des hauteurs.		p. 389-425
14 avril	Perception cutanée.		p. 389-425
21 avril		Examen final (en ligne).	

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Court développement (5 questions)		24 février	50% de la note finale.
Court développement (5 questions)		21 avril	50% de la note finale.

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	Contactez le secrétariat du 1 ^e cycle du Département de psychologie avec un certificat médical justifiant votre absence.
Dépôt des travaux	n/a
Matériel autorisé	Toutes notes de cours, diapos, volume, etc.
Matière sujette à examen	Contenu abordé dans les prestations enregistrées, exclusivement.
Seuil de réussite exigé	Note de passage : 50%

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	À déterminer - Veuillez vous référer à votre Centre étudiant
Date limite d'abandon	À déterminer - Veuillez vous référer à votre Centre étudiant
Évaluation de l'enseignement	Dates à déterminer
<i>Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.</i>	

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	Pour usage personnel exclusivement.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	SVP prenez des notes !

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) fortement recommandées

Documents J. M. Wolfe et al. (2017). Sensation and Perception 5th Edition. Sinauer. (disponible à la **Librairie de l'Université, Pav. Roger-Gaudry**). Tout le reste de la documentation requise sera sur <https://studium.umontreal.ca/>

Ouvrages en réserve à la bibliothèque Wolfe et al. (2017) – Bibliothèque ÉPC

Équipement (matériel) Ce qu'il vous faut pour prendre des notes.

Ressources complémentaires

Documents n/a

Sites Internet n/a

Guides n/a

Autres n/a

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <http://www.bib.umontreal.ca/LGB/>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <http://bsesh.umontreal.ca/>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité <http://integrite.umontreal.ca/>

Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement www.harcelement.umontreal.ca

► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.